



COMPT E R E N D U *[provisoire]*

de la réunion du Caucus francophone du SEFPO tenu à Toronto le 14 avril 2005 à l'hôtel Sheraton - salle Elgin.

1. APPEL À L'ORDRE

Le président, Fernand Bégin, déclare la séance ouverte à 12h20. Il souhaite la bienvenue aux consœurs et confrères des différentes sections locales.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Réjean Genesse, section locale 478 et appuyé par Benoit Dupuis, section locale 470 que l'ordre du jour soit adopté. Il est entendu que l'ordre du jour reste ouvert, s'il y a des points à ajouter plus tard au cours de la réunion.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 16 AVRIL 2004

Il est proposé par Réjean Genesse, section locale 478 et appuyé par Serge Joly, section locale 426 que le compte rendu de la réunion du 16 avril 2004 soit adopté.

ADOPTÉ

4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU 16 AVRIL 2004

4.1 Amendement au texte d'ouverture des séances du SEFPO

L'amendement de changer le mot francophone pour le mot anglophone a été présenté au SEFPO et accepté, de sorte que lorsque le texte d'ouverture est lu en français, le terme anglophone est substitué au terme francophone.

4.2 Création de postes stratégiques francophones au sein du SEFPO

La proposition du Caucus francophone a été adoptée à l'unanimité par les congrésistes de 2005. Cependant, il appert qu'aucun poste stratégique francophone n'a été créé ou pourvu au cours de l'année 2005. Les membres aimeraient savoir si des francophones ont été embauchées dans des postes bilingues.

Les membres reconnaissent cependant le soutien et l'engagement ferme du SEFPO à défendre et à promouvoir les droits des francophones dans le dossier du Collège des Grands Lacs.

4.3 Budget de fonctionnement du Caucus francophone au sein du SEFPO

Suite à la présentation faite auprès des membres du comité exécutif du SEFPO pour obtenir un premier financement des opérations du Caucus francophone, un montant de 10,000\$ est octroyé. Puisque aucune somme n'avait été soutirée du budget de fonctionnement, la question était de savoir si l'argent était encore disponible cette année? Le vice-président aux finances, Smokey Thomas, a assuré le président du Caucus francophone que l'argent est toujours disponible et que l'exécutif a accepté que ce montant soit de 12,000\$ cette année.

4.4 Le caucus reçoit la visite de Leah Casselman, dans un premier temps et de Bob Eaton, dans un deuxième temps, les deux candidats à la présidence du SEFPO.

Madame Leah Casselman est à nouveau candidate à la présidence de l'organisme. Elle s'adresse à l'assemblée. Elle en profite pour remercier le caucus francophone pour tout le travail qu'il accomplit. Elle encourage les membres du caucus à parler en français lorsqu'ils s'adressent aux autres membres du congrès.

Le caucus reçoit aussi la visite de **Bob Eaton**, lui aussi candidat à la présidence du SEFPO. Il encourage les membres du caucus à continuer leur implication pour faire avancer leur cause.

Suite à ces visites, les membres discutent de l'utilisation des services de traduction. Ils déplorent le fait que la majorité des utilisateurs soient des francophones. S'ils veulent faire une intervention en français, la majorité ne les comprendront pas car ils n'ont pas d'appareil pour entendre la traduction. A quoi sert de pouvoir s'exprimer dans sa langue si nous ne sommes pas en mesure de nous faire comprendre?

Un membre fait mention de la piètre qualité des services de traduction du SEFPO. Le président invite les membres à ne pas généraliser pour autant ces expériences malheureuses. Le président explique qu'il y a plus de traduction qui est faite que par le passé. Les membres sont par contre d'avis que le SEFPO devrait financer d'avantage les services de traduction et embaucher plus de personnel francophone. Il semble que souvent les textes qui font l'objet d'une

traduction ne sont pas relus, cela, par manque de personnel, et de temps.

Les commentaires sont recueillis et seront acheminés auprès des personnes responsables de ces dossiers.

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Dans son rapport, le président a prévu un temps de présentation pour deux invités, les professeurs Julie Gigliotti et Mikhael Missakabo, auparavant employés du défunt collège des Grands Lacs. Ces derniers sont venus nous entretenir sur la question de la fermeture de leur collège et les démarches qui s'en sont suivies. Le professeur Missakabo fait un survol du dossier, en soulignant les audiences tenues devant la Cour supérieure de l'Ontario au mois de janvier 2005. En attente du jugement, la communauté francophone n'a pas baissé les bras. Elle a formé un comité pour aider à repartir le collège. Une pétition est en circulation pour être présentée à l'Assemblée législative de l'Ontario, qui demande au ministère de la Formation, des Collèges et des Universités de rétablir un collège d'arts appliqués et de technologie à Toronto pour la communauté francophone du centre sud-ouest de l'Ontario, sous une nouvelle administration. Les membres sont invités à mobiliser les francophones pour qu'ils signent cette pétition.

L'assemblée appuie et applaudit les efforts et la détermination de nos collègues engagés dans la défense de leurs droits et des droits de tous les francophones de la province. Il est heureux qu'entretemps, d'expliquer le président, que le collège Boréal, l'un des deux autres collèges francophones de la province, ait pris sur lui d'en assumer l'intérim à ce jour.

6. SITE WEB DU CAUCUS FRANCOPHONE

Le président fait la présentation du site WEB du Caucus francophone et partage les idées pour le développement du site. L'idée est d'aider les francophones pour qu'ils ne travaillent pas en isolement. Les membres qui auraient des idées ou suggestions peuvent faire parvenir leurs suggestions au président. Une fois le site WEB fonctionnel les membres présents en seront avisés par courriel. Nous espérons avoir un lien avec le site provincial du SEFPO pour informer les autres francophones du syndicat. Les membres remercient le président du travail accompli.

7. NOMINATIONS ET/OU ÉLECTIONS

Il est proposé par Pierre St-Gelais, section locale 470 et appuyé par Serge Joly, section locale 426, que Fernand Bégin de la section locale 470 continue d'assumer les fonctions de président du Caucus francophone.

Fernand Bégin accepte. La motion est **adoptée à l'unanimité**.

Il est proposé par Jean-Pierre Bélanger, section locale 673 et appuyé par Réjean Genesse, section locale 478, que Benoit Dupuis de la section locale 470 soit nommé au poste de secrétaire-trésorier.

Benoît Dupuis accepte. La motion est **adoptée à l'unanimité**.

Il est proposé par Pierre St-Gelais, section locale 470 et appuyé par Denis J. Savage, section locale 453, que Serge Joly de la section locale 426 soit nommé au poste de vice-président du Caucus francophone.

Serge Joly accepte. La motion est **adoptée à l'unanimité**.

8. NOUVELLES QUESTIONS

Un membre aimerait que les services de traduction soient disponibles dans d'autres réunions du SEFPO, par exemple, les réunions régionales. Les membres du secrétariat du SEFPO présents informent l'assemblée qu'ils n'ont jamais eu de demande pour ce service dans le passé. Si les membres désirent avoir ce service, ils n'ont qu'à demander au régional et il leur sera offert.

Une autre demande faite par un membre est pour obtenir les services d'un interprète en Langue signée du Québec [LSQ] pour les francophones qui ont un handicap auditif. Si la demande n'est pas faite avant les réunions, ces services ne sont pas offerts. Il est donc important d'en faire la demande au moment où l'information sort pour les différentes conférences.

9. AJOURNEMENT

Il est proposé par Sonia Fecteau, section locale 470 et appuyé par Serge Joly, section locale 426 que la séance soit levée.

Adopté

La séance est levée à 13h35.